



CONVENTION FINANCIERE ECOLE

Année scolaire 2024-2025

Note comptable

La facture annuelle sera consultable sur votre compte parents Ecole Directe à compter du 5/10.

Modes de paiement proposés :

- **Paiement mensuel par prélèvement d'octobre à juin (échancier sur 9 mois) :** remplir l'autorisation de prélèvement SEPA et fournir un Relevé d'Identité Bancaire (si changement)
- **Paiement en ligne par CB :** pour les familles qui préfèrent régler en une seule fois en octobre et pour toute demande particulière d'étalement après accord du chef d'établissement
- **Chèque ou espèces en cas d'empêchement**

En cas de départ sans cause réelle et sérieuse, une indemnité de résiliation sera demandée.

Frais de scolarité annuels

Ces frais comprennent la contribution et les frais généraux des familles, ainsi que les activités et projets (sorties, activités ou intervenants au sein de l'établissement, temps forts liés à la Pastorale, etc...) dont les montants sont communiqués ci-dessous.

Contribution des Familles et frais généraux : 864 € / an

Tarifs <u>annuels</u> par élève et par classe 2024-2025	Maternelle			Elémentaire				
	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Activités et Projets	270	286	284	271	271	269	262	235

Détail activités et projets 2024-2025 :

- PS : Musique, anglais, sorties liées au thème de l'année, judo, théâtre, spectacles
- MS : Musique, anglais, sorties liées au thème de l'année, judo, théâtre, spectacles
- GS : Musique, anglais, sorties liées au thème de l'année, théâtre, poterie, spectacles
- CP : Musique, anglais, sorties liées au thème de l'année, comédie musicale, poterie, projet sportif et stage « vélo », spectacles, piscine, formation aux premiers secours
- CE1 : Musique, anglais, sorties liées au thème de l'année, planétarium, création de conte, comédie musicale, poterie, projet sportif, spectacles, piscine, formation aux premiers secours
- CE2 : Musique, anglais, sortie Ecopark, sorties liées au thème de l'année, comédie musicale, projet sportif, spectacles, formation aux premiers secours
- CM1 : Musique, théâtre, poterie, sorties : sur les traces du Petit Marcel, Marseille Antique et les carrières de lumière, projet sportif, projet en anglais sur les contes, spectacles, formation aux premiers secours
- CM2 : Musique, théâtre, sorties : sur les traces du Petit Marcel, Marseille Antique et les carrières de lumière, projet sportif, projet en anglais sur les contes, spectacles, formation aux premiers secours

CANTINE

1- Les tarifs

- Prix repas demi-pensionnaire : **7 €**
- Prix repas occasionnel : **8 €**
- Prix repas DPPAI : **2,00 €**

2- Comment s'inscrire

- Demi-pensionnaire :
Inscription sur Ecole Directe du **15 juillet au 26 août**
- Repas occasionnel :
L'inscription doit être transmise par vos soins au secrétariat **72h** auparavant (hors jours fériés). Le paiement se fait soit en ligne par CB sur Ecole Directe, soit sur facture mensuelle.

3- La facturation

La facturation est effectuée mois par mois, à partir du forfait que vous avez choisi, concernant les absences pour maladie merci de fournir un certificat médical (1 jour de carence).

GARDERIE

1- Les tarifs

- Le matin (de 7h45 à 8h20) : forfait annuel : **60 € / an**
- Le soir (de 17h00 à 18h00) : forfait annuel : **200 € / an**
- Garderie occasionnelle : **5 € / jour**

2- Comment s'inscrire

- Forfait annuel :
Inscription sur Ecole Directe du **15 juillet au 26 août**
- Pas de garderie occasionnelle le matin
- Garderie occasionnelle du soir :
L'inscription se fait auprès de l'enseignante ou par mail auprès du secrétariat. Un relevé de présence est réalisé tous les jours.

3- La facturation

Les forfaits sont indiqués sur la facture annuelle.

Pour la garderie occasionnelle, une facture trimestrielle est envoyée sur Ecole Directe.

Cotisation APEL

Cette cotisation se trouvera sur la facture de scolarité. Elle reste facultative. Les familles ne souhaitant pas cotiser à l'APEL, doivent le faire savoir, par écrit, avant le **10 septembre 2024**.